

LA FILIERE VOLAILLE

I. Situation de la filière

Le secteur des volailles au Liban a connu ses heures de gloire dans les années 1960 et 1970. Parvenu à l'autosuffisance dans ce secteur dès la fin des années 1950, le Liban a ensuite non seulement exporté une partie de sa viande de poulet et de sa production d'œufs, en particulier vers le Koweït, l'Arabie Saoudite et l'Irak, mais également investi dans ces mêmes pays. Mais ces flux vers l'extérieur ont décliné notablement dans les années 1980, étant donné les événements libanais, mais également du fait du développement de ces productions dans les pays voisins. Il n'empêche, les productions de poulets et d'œufs sont encore importantes et tendent à augmenter pour atteindre respectivement 69 millions et 775 millions en 2003.

Le secteur des volailles est implanté dans toutes les régions même si l'on constate une très nette prédominance de la Békaa pour la production d'œufs (les poules pondeuses représentent 85% du stock), tandis que le Mont-Liban, le Nord et la Békaa se détachent pour la production de poulets de chair, avec respectivement une capacité d'accueil de 2.3 millions, 3.6 millions, et 2.6 millions. Quelle que soit la région, le système de production qui prévaut est un système ouvert. Il faut noter quand même que pour accroître la productivité, des systèmes plus confinés – avec ventilation - tendent à s'affirmer. Ce secteur de la production est un vecteur d'emplois. Traditionnellement, on peut distinguer plusieurs niveaux d'activité : les fournisseurs d'aliments, les fournisseurs de produits vétérinaires, les petits producteurs impliqués dans la production d'œufs et de poulets, les compagnies qui fournissent les poussins de un jour.

En fait, le secteur est de plus en plus contrôlé par de grandes firmes qui tendent à intégrer toutes les étapes de la production d'œufs et de poulets, y compris parfois la transformation. Parmi ces grosses unités, *Tanmia* et *Hawa chicken* concentrent 40% de la production. Ces grands opérateurs ont profité de prêts à taux peu élevés de la part d'institutions bancaires internationales. De leur côté, les petits producteurs, ayant du mal à assumer l'instabilité des prix qui caractérisent le secteur, tendent à intégrer leur activité aux grandes unités. Celles-ci leur fournissent les intrants nécessaires à la production d'œufs et de volailles, tandis que les producteurs se doivent de leur livrer les produits finaux. Les opérations de commercialisation sont en pleine évolution elles aussi. Traditionnellement, de petits commerces de détails se chargent de la vente des œufs et de l'abattage des poulets, spécialement dans les zones rurales et suburbaines. Mais, depuis une dizaine d'années, la montée en puissance des firmes intégrées, qui transforment et commercialisent elles-mêmes les produits, atténue l'importance de ce procédé commercial. Ce mouvement est renforcé par l'émergence de la grande distribution, qui assure un débouché à ces structures de plus en plus intégrées pouvant fournir de grands volumes, de façon régulière et à des prix compétitifs.

La production de produits frais, qui est encore importante et qui a encore la préférence des Libanais, se voit concurrencée par la production de produits transformés dont l'essor est lié aux évolutions des modes de vie, mais aussi, malheureusement, à la paupérisation de la population qui ne peut pas se procurer des produits frais souvent plus coûteux. A ce sujet, le Liban doit faire attention aux pratiques qui consistent à inclure de la viande congelée ou chilled dans les produits autochtones dans un but de réduire le prix de vente.

II. Propositions pour une politique de la filière.

II.1. Les enjeux

Qu'ils soient frais ou transformés, la consommation des produits de la filière volaille est appelée à s'accroître. Déjà, les produits des volailles sont ceux, parmi les sources animales, qui sont les plus consommés par les Libanais. Dans la région, les consommations par habitant sont parmi les plus élevées après Chypre et Israël. Avec l'accroissement de la population, il est prévu que la consommation des produits de la filière augmente entre 85% et 160% d'ici 2020, selon que la consommation par habitant augmente de 3% ou de 5% par an.

Cette augmentation prévisible de la production se double d'un accroissement tout aussi évident de la concurrence sur le marché libanais. Le contexte de libéralisation des échanges auxquels n'échappe pas le Liban, va favoriser notamment l'arrivée de produits sur le marché local ; en particulier, ceux qui proviennent du Brésil, de Chine ou de Thaïlande. Cependant la majeure partie de la consommation domestique concerne les produits frais ou quasi-frais pour lesquels les importations sont impossibles.

Dans ce contexte de libéralisation des échanges d'une part et d'augmentation de la production d'autre part, une politique de filière doit être menée dans plusieurs directions : encourager l'investissement pour accroître les quantités offertes, diminuer les coûts de production, améliorer la qualité et améliorer l'encadrement de la filière.

II.2. Les éléments d'un accompagnement de la filière

II.2.1. Faciliter l'investissement

Eu égard à la croissance de la demande, le Liban doit accroître son offre. Cet objectif suppose la mise en place d'une politique de crédits bonifiés, notamment

à destination des petits producteurs, qui, en l'état actuel des choses, ne peuvent se lancer dans les stratégies d'investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité. Mais pour que les investissements soient possibles, il est également indispensable que les marges des producteurs soient améliorées, ce qui suppose la mise en œuvre de mécanismes de régulation dans la filière. Une structure interprofessionnelle serait bien évidemment souhaitable, même si ce type d'organisation est lourd à mettre en œuvre. Sans parvenir d'emblée à une telle structure aussi achevée, il apparaît en tout cas urgent de créer une structure de concertation entre acteurs.

II.2.2. Réduire les coûts

Mais l'accroissement de l'offre doit être accompagné d'une diminution des coûts de production dans un contexte de concurrence accrue. Les coûts de production pour la production de volailles se répartissent ainsi : l'alimentation se situe entre 65 et 70% tandis que les achats de poussins couvrent 12 à 25% des charges. Le reste se répartit entre produits vétérinaires et sources énergétiques (gaz, électricité ou fuel) qu'il apparaît utile de diminuer. Pour les dernières citées, la diminution de leurs prix dépend d'une décision politique, ce qui rend la solution envisageable plus rapidement. Pour le reste, en particulier la diminution des coûts des produits vétérinaires ainsi que l'optimisation de l'alimentation des animaux dépend entre autres de l'amélioration des services extérieurs (recherche et vulgarisation notamment). Il va sans dire que l'avènement de véritables groupements de producteurs, tels qu'ils existaient avant la guerre, permettrait aux éleveurs de peser davantage face aux fournisseurs d'intrants.

II.2.3. Améliorer la qualité

La compétitivité n'est pas seulement question de coûts de production, elle dépend bien évidemment de la qualité. Dans un marché concurrentiel, les produits de la filière volaille devront être sains, c'est-à-dire exempts

d'antibiotiques ou de résidus divers qui effraient de plus en plus le consommateur. Cette politique de qualité sanitaire passe par la création ou le renforcement des laboratoires ou autres institutions de contrôle qui sécuriseront le consommateur. Elle passe en outre par un plus grand contrôle des aliments des élevages dont la qualité laisse souvent à désirer. Enfin, cette qualité des produits suppose une amélioration de la logistique d'acheminement vers les centres d'abattage ou des œufs vers les unités de vente.

II.2.4. Améliorer l'encadrement de la filière

En fait, comme nous le voyons, tant le processus d'intensification que l'amélioration de la qualité supposent une amélioration des services à l'éleveur. La recherche relativement absente de cette filière doit s'investir en particulier dans le domaine des sources alternatives d'aliments pour les volailles, moins coûteuses et tout aussi performantes. En outre, cette recherche, qui dans le domaine des volailles est menée par l'AUB, doit être diffusée hors des cercles scientifiques. Justement, cette faible diffusion souligne, s'il était nécessaire l'absence de vulgarisation. Les seuls agents de vulgarisation en matière de volailles sont liés aux firmes d'intrants dont l'intérêt ne réside à l'évidence pas dans la minimisation des consommations intermédiaires.

Dans un contexte de démantèlement des aides directes, tel qu'il est proposé par l'OMC, les aides publiques à la recherche et à la vulgarisation, qui sont autant d'aides indirectes à l'agriculture, doivent être privilégiées.

II.2.5. Ne pas oublier les niches

Bien sûr, dans ce nouveau contexte concurrentiel, le Liban ne devra pas abandonner certaines niches de production qui sont plus à l'écart de la compétition internationale. Les petits producteurs pourraient être davantage concernés par ces niches qui sont les productions biologiques de poulets et d'œufs ou encore les produits régionaux.